



OBSERVATOIRE DE LA TURQUIE ET DE SON ENVIRONNEMENT GÉOPOLITIQUE

L'EUROSCEPTICISME, LE TURCOSCEPTICISME ET LA TURQUIE : UNE AFFAIRE DE PERCEPTIONS ?

PAR BASTIEN ALEX

Chercheur à l'IRIS

Décembre 2012

L'EUROSCEPTICISME, LE TURCOSCEPTICISME ET LA TURQUIE : UNE AFFAIRE DE PERCEPTIONS ?

Par Bastien Alex / Chercheur à l'IRIS

Parangon de la fatigue de l'élargissement de l'UE, les pourparlers d'adhésion de la Turquie sont désormais au point mort. Si les dirigeants politiques turcs et européens portent une part de responsabilité dans cet échec, les perceptions européennes de la Turquie, fruits de l'Histoire et des dynamiques qui ont rythmé les différentes séquences socio-politiques n'y sont pas non plus étrangères. Il semble ainsi nécessaire de se pencher aujourd'hui sur les raisons de cette impasse qui peuvent trouver leur racine dans ce ressenti qui est venu se fracasser contre une conjoncture des plus défavorables. De même, pour aller plus loin, il s'agit de s'interroger sur la véritable question qui est posée, en filigrane, à l'UE et que la Turquie lui renvoie continuellement : celle de la définition de son identité.

La notion de perception demeure intrinsèquement liée à l'Histoire qui, au gré des séquences et de l'expérience, de l'accumulation des savoirs ou de la persistance des ignorances, façonne l'image que nous avons d'un fait ou d'un objet. Celle que se font les Européens de la Turquie, notamment marquée par le douloureux souvenir qui est parfois associé à l'Empire ottoman du fait de ses velléités expansionnistes, ne fait pas exception. L'analyse et la prise en compte de ces perceptions héritées du passé sont ainsi indispensables car elles fournissent des éléments de compréhension et de décryptage de la politique et de la diplomatie des États membres, mais aussi du cheminement de leur opinion publique. Toutefois, il semble aujourd'hui nécessaire d'y apporter un éclairage contemporain, démarche essentielle si l'on souhaite prendre un peu de hauteur et bousculer certaines vues dont le caractère obsolète n'a d'égal que la résonance contemporaine.

Comment cette (ces) perception(s) européenne(s) de la Turquie a-t-elle (ont-elles) évolué au miroir de la longue histoire ? Quel est l'état de sa dynamique aujourd'hui et quels enseignements pouvons-nous tirer de cet examen sur le temps long ? Quelles sont ses conséquences politiques ? Est-il possible – voire cohérent – de l'explorer sans se plonger profondément dans la perception qu'ont les citoyens européens de l'Union européenne ?

L'ambition de cette réflexion est, à travers un examen non exhaustif des différents mouvements qui ont conduit à la mise en place du présent paradigme, de proposer une évaluation de sa dynamique actuelle ainsi qu'un examen de ses causes et ressorts.

UN ECLAIRAGE PAR L'HISTOIRE

Sans remonter à l'implantation de la dynastie seldjoukide en Anatolie, la revue de la séquence ottomane et des rapports de l'Empire avec le Vieux Continent est une figure imposée lorsque l'on concourt à ce type d'exercice. Ainsi, il convient de rappeler certains éléments déterminants qui participent aux différentes perceptions qu'ont les peuples européens de la Turquie contemporaine et de son « européanité ».

La période ottomane peut se décliner en trois mouvements correspondant à trois phases distinctes dans les relations entre l'Empire et l'Europe qui l'a successivement perçu comme une menace que l'on craint, un voisin que l'on surveille puis un gibier que l'on dépèce.

Dans un premier temps, les Ottomans se rendent en Europe via les Balkans, au XIV^e siècle, avec des prétentions de conquête, justifiées par la guerre sainte et la volonté d'étendre le territoire de l'islam. À cette époque, le prisme religieux est partie intégrante des logiciens politiques européens. Le continent opposera donc à ce « viol du sanctuaire » une guerre sainte de défense des terres de la chrétienté, légitimée et dans la continuité des croisades. Au cours du XV^e siècle, qui verra la fin des expéditions chrétiennes et la prise de Constantinople (1453), se substituera à cette logique de reconquête des lieux saints la volonté de secourir l'Europe du Sud-Est et les rives orientales de la Méditerranée menacées par l'avancée ottomane. À ce titre, le premier siège de Vienne en 1529 demeure l'un des principaux traumatismes de l'intrusion ottomane en terre européenne. Cette première séquence marque donc durablement les esprits et façonne un antagonisme dont les traces sont encore visibles aujourd'hui.

Si la Réforme, débutée au XV^e vient ensuite quelque peu perturber l'Union sacrée de la chrétienté face à l'ennemi ottoman, « l'idée de croisade » reste plus forte¹. L'échec ottoman lors du second siège de Vienne en 1683 puis la défaite à l'issue de la grande guerre contre la

¹ Gilles Veinstein, *Histoire turque et ottomane*, enseignement dispensé au Collège de France. <http://www.college-de-france.fr/site/gilles-veinstein/resumes-des-cours.htm#|p=../gilles-veinstein/resumes-des-cours.htm>.

Sainte Ligue (1683-1699, à laquelle met fin le traité de Karlowitz) marqueront le début du déclin et de la reconquête des territoires des Balkans par les Habsbourg. Cet aveu de faiblesse concédé aux Européens qui désormais regardent sans crainte – mais toujours avec attention – leur voisin, engage la transition vers le déclin qui conduira cent cinquante ans plus tard le tsar Nicolas Ier à qualifier l'empire d'« homme malade de l'Europe »².

L'affaissement initié au XVIIIe siècle se confirme et s'accroît au cours du XIXe. L'Empire se réduit comme peau de chagrin après les conquêtes russe et autrichienne et les indépendances dans les Balkans. La présence européenne va alors connaître une augmentation considérable, permise par l'ouverture de l'Empire au commerce et au libéralisme économique. La guerre de Crimée (1854-1856) constitue également un tournant, son issue (victoire de la Sublime Porte avec l'aide des Français et des Anglais) permettant « la création de la première banque à capitaux européens, la mise en chantier de la première ligne de chemin de fer construite avec des investissements étrangers, le lancement du premier emprunt » faisant de l'intrusion européenne une pénétration à caractère non « plus seulement commerciale, mais également industrielle et financière³. » Cette intrusion européenne va se faire ressentir dans les villes avec une croissance forte de la population venue du continent, de tous les corps de métiers : « des experts, conseillers, commerçants, enseignants, missionnaires, banquiers, courtiers, employés des sociétés étrangères, mais aussi des Européens de passage, comme les touristes, les archéologues ». La mitoyenneté géographique avec l'Europe se renforce via la mise en place du télégraphe et la création de la ligne ferroviaire de l'Orient-Express qui relie Paris à Istanbul en trois jours. La période des *Tanzimat* (1839-1878), processus de « réorganisation » – traduction du terme turco-ottoman – initié par les Sultans, sera également l'occasion de renforcer la proximité politique avec l'Europe mais aussi de tenter d'endiguer le lent déclin de l'Empire.

La naissance de la République turque sous l'impulsion de Mustafa Kemal Atatürk va accélérer ce rapprochement. Les réformes lancées dans les années 1920 et 1930 ainsi que le rattachement du pays au bloc de l'Ouest dès le début de la guerre froide vont consolider son ancrage occidental-européen qui avait, pour partie, émergé au siècle précédent⁴. Ce

² À ce sujet, voir Moussa Sarga, « La métaphore de « l'homme malade » dans les récits de voyage en Orient », *Romantisme*, 2006/1 n° 131, p. 19-28.

³ François Georgeon, « L'Empire ottoman et l'Europe au XIXe siècle. De la question d'Orient à la question d'Occident », *Confluences Méditerranée*, 2005/1 n° 52, p. 29-39.

⁴ Rappelons également que, comme souligne François Georgeon, « L'Empire ottoman a donc été, pratiquement jusqu'à la fin de son existence, une puissance européenne, même si, plus encore que l'empire des tsars, il a mérité d'être appelé «

cheminement vers l'Europe poursuivi par les dirigeants turcs s'observe à travers plusieurs dates, entre autres l'adhésion à l'OECE – Organisation européenne de coopération économique, issue du plan Marshall et ancêtre de l'Organisation pour la sécurité et coopération en Europe (OSCE) – en 1948, l'adhésion au Conseil de l'Europe en 1949, l'entrée dans l'OTAN en 1952, la signature du traité d'association avec la CEE en 1963, le premier dépôt de candidature auprès de cette dernière en 1987, l'entrée dans l'Union douanière en 1996, la reconnaissance de la « vocation à rejoindre l'Union sur la base des mêmes critères que ceux qui s'appliquent aux autres pays candidats »⁵ en 1999 et la promesse d'ouverture des négociations en 2004. Durant cette séquence, la Turquie adhère également à la quasi-totalité des organisations civiles européennes, sans essuyer la moindre opposition franche de la part de ses partenaires européens. Aucun pays n'a par exemple émis d'objection à l'intégration de la Turquie dans les compétitions et organismes sportifs, dans les structures de coopérations scientifiques, etc. Si cette absence d'obstruction semble dénoter une relative acceptation de la démarche de la Turquie et donc implicitement de sa légitimité à la poursuivre, elle symbolise en fait davantage l'indifférence générale que suscite cette pénétration dans l'architecture organique européenne. En somme, on tolère et accepte ce pays tout en feignant d'ignorer qu'un tel processus a vocation à déboucher sur une intégration pleine et entière au sein des institutions européennes.

C'est un travail de réformes, entamé depuis le milieu des années 1980 par Turgut Özal et poursuivi dans les années 2000 par l'AKP qui accède au pouvoir en 2002, qui permettra de convaincre les États membres. Ces derniers accepteront à l'unanimité – après la levée du blocage autrichien – via le Conseil de l'UE d'ouvrir les négociations avec Ankara le 3 octobre 2005, avec toutefois un enthousiasme – déjà – mitigé, chez les responsables politiques comme chez les populations⁶.

puissance pauvre » – une « puissance pauvre » côtoyant les puissances européennes. » François Georgeon, *ibid.* « L'Empire ottoman et l'Europe au XIXe siècle. De la question d'Orient à la question d'Occident », *op.cit.*

⁵ Règlement (CE) n° 390/2001 du Conseil du 26 février 2001 concernant l'assistance à la Turquie dans le cadre de la stratégie de préadhésion, et notamment l'instauration d'un partenariat pour l'adhésion.

⁶ L'Eurobaromètre 64 révèle que 55 % des Européens sont opposés à une adhésion pleine et entière de la Turquie, projet qui est soutenu par seulement 31 % d'entre eux. Dans ce même sondage, l'opinion publique turque se déclarait à 75 % en faveur de l'intégration (12 % contre).

Eurobaromètre 64, réalisé en octobre et novembre 2005, publié en juin 2006, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb64/eb64_fr.pdf.

NAISSANCE ET AFFIRMATION DES EUROSCEPTICISME ET TURCOSCEPTICISME EUROPEENS

Cet enchaînement d'évènements, s'il a participé à forger la perception des Européens dont l'histoire reste, pour partie, teintée de confrontations avec l'Empire ottoman, n'avait toutefois pas induit une image négative de la Turquie. En ce sens, il nous faut souligner trois éléments nouveaux au tournant des années 1990 et du XXI^e siècle, déterminants pour l'évolution de la perception européenne de la Turquie mais aussi de l'UE.

Tout d'abord, le phénomène d'affirmation de la pensée eurosceptique. Si la construction européenne a toujours connu des oppositions, ce sentiment de « divorce » ou de « rupture » s'est accentué avec le temps. Tout d'abord lors du tournant de Maastricht, consécutif à la chute de l'URSS et l'essor de la mondialisation, qui voit l'UE prendre une orientation libérale alors présentée comme la panacée universelle, ses idéologues insistant ardemment sur l'absence d'alternative. Les conséquences sociales qui n'apparaîtront que quelques années plus tard participent de sa critique et de son rejet du fait de son imposition par le haut. Ensuite, avec la matérialisation concrète du déficit démocratique, soit sa prise de conscience massive par l'opinion ; le point d'orgue de cette révélation étant la tentative d'adoption d'un Traité établissant une constitution pour l'Union européenne, signé par les États membres le 29 octobre 2004. Cet épisode peut être considéré comme un catalyseur qui favorisera considérablement le développement de l'euroscepticisme, et contribuera donc indirectement à l'évolution de la perception qu'ont « les Européens » de l'UE – mais aussi de la Turquie. En effet, lors du processus de ratification du traité, les refus français et néerlandais lors des référendums des 29 mai et 1er juin 2005, qui avaient enterré le traité, seront contournés trois ans plus tard via un vote du Parlement en France et du Sénat aux Pays-Bas. Le divorce est alors consommé entre les citoyens européens et cette structure supranationale aux frontières absconses et dont ils ne parviennent plus à lire l'action ni comprendre le sens.

Ensuite, l'apparition du turcoscepticisme populaire et massif en Europe. Ce dernier est en fait la conséquence d'une conjugaison du facteur précédemment explicité – la montée de l'euroscepticisme – et de l'évolution de la perception de l'islam – composante identitaire et culturelle de la Turquie – qui va prendre un apprêt comminatoire au début du XXI^e siècle. La religion musulmane va en effet voir son image internationale pâtir de la montée en

puissance de l'islam politique et de l'émergence du terrorisme islamiste. Les attentats du 11 septembre 2001 à New York, des 15 et 20 novembre 2003 à Istanbul, du 11 mars 2004 à Madrid et du 7 juillet 2005 à Londres n'y sont pas étrangers, et constituent ainsi, davantage que des ruptures géopolitiques, d'authentiques traumatismes de l'opinion publique dans les pays dits occidentaux. C'est également à cette période qu'émerge le débat sur l'adhésion de la Turquie en Europe du fait de l'avancée du travail de réformes entrepris par Ankara depuis 1999 et de la promesse d'ouverture – sous conditions – des négociations obtenue de l'UE en décembre 2004. Cette influence délétère va se confirmer à l'occasion de la campagne référendaire lors de laquelle se cristallise le sentiment turcosceptique. Ainsi – notamment en France avec le Mouvement pour la France (MPF) et le Front national (FN) – les partis d'extrême droite consacrent des efforts de communication considérables pour dénigrer la Turquie et en faire un des enjeux clés du référendum, ce qu'ils ont partiellement accompli. Enfin, dernier élément, l'imposition tacite – car non maîtrisée – du prisme de l'adhésion, devenu incontournable lorsque l'on évoque l'Union européenne et la Turquie. Cette question est désormais inévitable et infligée lorsque les deux entités cohabitent en une même phrase, il n'y a qu'à utiliser un moteur de recherche sur internet, dans n'importe quelle langue, pour le constater⁷. Cette focalisation ne participe pas à « dépassionner » la question et occulte la temporalité du processus, au profit de la mise en avant d'une instantanéité fantasmée de l'adhésion, qui n'existe pas. La conjugaison de ces trois éléments, auxquels il faut ajouter la crise économique, est donc à l'origine de la situation actuelle. Cette dernière se résume principalement par la relégation au second plan des véritables questions et enjeux du débat sur l'adhésion au profit des interrogations et critiques ésotériques psalmodiées par les tenants de la théorie du choc des civilisations. Au-delà de la faisabilité d'une telle entreprise – l'adhésion – ou de son calendrier, il serait judicieux de s'interroger sur les avantages réels et réciproques dont pourraient bénéficier deux partenaires en approfondissant leur relation, et plus encore, si la volonté mutuelle de rapprochement existe toujours.

⁷ Cela se vérifie en partie en français, anglais, espagnol, turc lorsque l'on utilise google. De même, on observe des résultats très proches lorsque l'on effectue les recherches « Turquie+Union européenne » et « Turquie+Europe ». Parfois, les dix premiers résultats sont quasi identiques mais présentés dans un ordre différent.

LA PERCEPTION, L'IMPUISSANCE ET LA LASSITUDE : CLES DE L'IMPASSE ACTUELLE ?

La vision turque de l'UE s'est modifiée, c'est indéniable, au gré de l'évolution de l'AKP qui est à placer en parallèle de celle des discours de certains chefs d'États européens particulièrement durs avec Ankara mais aussi des changements du contexte géopolitique international et de l'émergence de la Turquie⁸. Le fait est que les institutions européennes telles la Commission ou le Conseil de l'UE ne sont pas en mesure de contrebalancer les déclarations des exécutifs européens. Quand le Président français ou la Chancelière allemande s'expriment sur le sujet, leurs voix ont bien plus de poids que celles de José-Manuel Barroso, Herman Van Rompuy ou Catherine Ashton. À ce titre, le Président Sarkozy a apporté sa contribution au développement d'un sentiment de frustration et de rejet en Turquie vis-à-vis du processus⁹.

Mais attachons nous plutôt aux traductions de l'euroscepticisme et du turcoscepticisme dans les débats internes aux États membres sur la question de l'adhésion de la Turquie. S'il n'y a officiellement que deux positions – pour ou contre –, une perception demeure autant subjective que synchrétique. Il est donc difficile de définir deux catégories distinctes, les sensibilités et nuances dépendant d'un nombre trop important de facteurs. Une étude réalisée par des chercheurs du Center for European Studies de l'Université technique du Moyen-Orient d'Ankara et publiée en novembre 2009 s'est intéressée aux perceptions européennes de la Turquie et du projet d'intégration de ce pays au sein de l'UE. Menée dans treize pays, elle permet toutefois d'esquisser quelques-unes de ces caractéristiques qui guident le positionnement des opinions et de leurs dirigeants¹⁰. Si l'on s'intéresse aux turcosceptiques les plus véhéments au sein de l'opinion, on peut identifier plusieurs traits quasi génériques : une critique acerbe du diktat des technocrates de Bruxelles ; une angoisse vis-à-vis des communautés issues des derniers adhérents ; un rejet de l'islam et du multiculturalisme ; un soutien à l'idée d'un partenariat privilégié et à la consultation référendaire sur l'adhésion turque – uniquement pour ce pays. Ces caractéristiques s'observent aussi bien en France qu'aux Pays-Bas ou en Autriche et Hongrie.

⁸ Voir à ce sujet les contributions d'Alain Servantie et de Didier Billion à ce dossier thématique.

⁹ Au passage, remarquons que, malgré le soulagement qu'a provoqué en Turquie la défaite de Nicolas Sarkozy aux dernières présidentielles, le socialiste François Hollande ne s'est pour l'instant pas clairement positionné sur le sujet, et semble peu attaché à la relance du processus de négociations.

¹⁰ "Turkey Watch: EU Member States' Perceptions on Turkey's Accession to the EU", Center for European Studies, Middle East Technical University, novembre 2009.

Plusieurs éléments expliquent l'émergence de ces caractéristiques qui n'a fait que s'affirmer ces dernières années : insuffisance de la pédagogie politique et européenne nécessaire pour justifier des avantages du statut de membre (les personnes retiennent la hausse des prix et du chômage depuis leur intégration) ; aggravation de la crise économique, caisse de résonance des propos populistes (repli sur soi, peur/haine de l'autre) ; détérioration de l'image de l'islam¹¹. Modifier de telles tendances n'est certainement pas dans les capacités des institutions européennes telles qu'elles existent et fonctionnent aujourd'hui. Ces sentiments sont désormais trop ancrés et ce n'est pas l'exercice de la présidence tournante par un État soutenant traditionnellement la candidature d'Ankara qui pourra y remédier. Pour preuve, la Suède, l'Espagne, la Belgique, la Pologne, soutiens affichés de la Turquie et qui ont assuré cette fonction pendant une durée – cumulée – de deux ans depuis janvier 2010, ne sont pas parvenus à débloquer la situation avec l'ouverture d'un seul chapitre mineur (questions vétérinaires et phytosanitaires).

Peut-on en déduire que la Turquie s'est « déseuropéanisée » ? Assurément non. Il serait plus raisonnable de dire que le débat sur l'adhésion s'est excessivement politisé en dérivant vers des considérations périphériques – la dimension religieuse pour ne citer qu'elle, dont certains médias ou politiques voudraient nous imposer la centralité. L'échec européen a permis la résurgence populiste en vigueur qui se nourrit pour sa part de l'exploitation grossière et de l'interprétation partisane de faits historiques, attisant la xénophobie la plus abjecte, l'amenant même dans les enceintes parlementaires comme nous l'avons vu en Grèce avec l'entrée au Parlement des néo-nazis d'Aube dorée. Mais il a aussi conduit une bonne partie de la gauche européenne à se détourner du projet européen du fait de sa coloration libérale et de ses effets. Ce constat est aujourd'hui à dresser dans les États membres mais aussi dans les pays candidats, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années¹². Notre perception est suspendue à des leviers qui demeurent très faciles à actionner¹³, pour le meilleur et pour le pire. Elle construit nos convictions et conceptions car elle intervient en amont, et sur l'Europe, elle est empreinte de lassitude. En période de crise,

¹¹ Bastien Nivet, « Union européenne : une dépolitisation propice au populisme », *La Revue internationale et stratégique*, n° 84, Paris, Armand Colin, 2011.

¹² Voir à ce sujet Bastien Alex, « Il faut retrouver une dynamique commune en faveur de l'élargissement », *LeMonde.fr*, 16 mars 2012. http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/03/16/iris-il-faut-retrouver-une-dynamiquecommune-en-faveur-de-l-elandissement_1669751_3232.html.

¹³ Le levier financier en est un parmi tant d'autres, que certains députés français ont sollicité avec force démagogie ces dernières années. Voir à ce sujet Bastien Alex, « La France et l'adhésion de la Turquie à l'UE : analyse critique de l'amendement de 51 députés », *Observatoire de la Turquie et de son environnement géopolitique*, IRIS, 29 octobre 2010.

elle est l'alpha et l'oméga d'une élection, et si l'on tente d'aller à son encontre, on finit bien souvent par être défait lors du scrutin. Certains dirigeants européens promoteurs de l'austérité, il est vrai imposée par les institutions supranationales, l'ont appris à leurs dépens. Si la crise devrait imposer une réflexion politique profonde sur la direction à prendre, elle continue a contrario à ériger le court-termisme en stratégie modèle qui fait que le politicien pense toujours à la prochaine élection et non à la prochaine génération¹⁴. Incapables de soutenir la politique d'élargissement dans la période de turbulences actuelle, les dirigeants des pays européens la condamnent à inaugurer une nouvelle phase : après la « fatigue » des élargissements, on peut désormais prédire sans se tromper une léthargie dans les années à venir.

UN DILEMME INSOLUBLE SANS UNE INTROSPECTION EUROPEENNE

Les intérêts turcs et européens sont-ils convergents ? La réponse à cette question, et ce malgré le pragmatisme naturel qui guide généralement la définition des intérêts vitaux, relève déjà de la perception. Pour preuve, la démonstration visant à exposer le caractère mineur – voire inexistant – de la convergence des intérêts des deux parties qui ne peut, passé un certain stade, s'abstenir du recours aux arguments culturalistes et aux mécanismes qui l'accompagnent, c'est-à-dire la sollicitation d'un faisceau de savoirs et ignorances constitutifs de notre perception : oui, ce pays est un partenaire clé qui dispose du potentiel pour être un contributeur net dans les années à venir et peut nous apporter un avantage stratégique en matière d'approvisionnement énergétique... mais c'est un pays musulman qui ne partage pas nos « racines ». Ceci renvoie immédiatement à d'autres questions : l'islam est-il « a-européen » ? Incompatible avec nos valeurs ? Quelles sont-elles ? Que sommes-nous ?

La Turquie reste alors ce miroir qui renvoie à l'UE, en plein visage, ses propres contradictions et surtout l'éternel chantier de la définition de son identité, si ce n'est par la négative¹⁵,

¹⁴ Si le politique n'a jamais pu se désintéresser du processus électoral, il est possible de dater, différemment selon les pays, l'aggravation de cette tendance avec l'émergence de la communication politique et de l'utilisation des sondages.

¹⁵ Nous empruntons cette idée à Alican Tayla, chercheur à l'IRIS, qui évoque une « définition de l'identité européenne par la négative ». On préfère ainsi désigner « ce qui n'est pas européen » – la Turquie – plutôt que ce qui l'est, du fait des difficultés et contradictions que cela implique. Voir également « Retour sur la question de l'identité européenne », Robert Chaouad, *La Revue internationale et stratégique*, n° 66, Paris, Dalloz, 2007.

qu'elle n'a jamais voulu véritablement entreprendre car, par bien des aspects, trop complexe et dangereux. En effet, le cadre juridique régissant la politique d'élargissement de l'UE et défini par les traités, stipule que « tout État européen qui respecte les valeurs visées à l'article 2 et s'engage à les promouvoir peut demander à devenir membre de l'Union »¹⁶, sans pour autant prendre la peine d'apporter un éclairage sur la signification du qualificatif « européen ». Laisser ainsi en suspens une question aussi fondamentale ne peut qu'être préjudiciable, et semble désormais constituer un horizon indépassable, rendant inaccessible le palier que l'UE se doit de franchir si elle veut assumer pleinement ses ambitions. Renoncer pour l'instant à ce débat difficile revient à abandonner l'idée de les atteindre un jour. Maudits – bénis ? – soient ces Turcs qui exhibent ainsi notre obstination à ne jamais nous définir... ■

Cet article est extrait du dossier thématique consacré à “La Turquie d'aujourd'hui au miroir de l'Histoire” et publié dans le numéro 83 de la revue Confluences Méditerranée (Paris, L'Harmattan, décembre 2012).

¹⁶ Article 49, *Versions consolidées du Traité sur l'Union européenne et du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne*.

http://europa.eu/pol/pdf/qc3209190frc_002.pdf#nameddest=article49.

L'article 2 de ce même traité définit ainsi les valeurs évoqués dans l'article 49 : « respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, [...] des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités », précisant que ces valeurs sont « communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes ».

L'EUROSCEPTICISME, LE TURCOSCEPTICISME ET LA TURQUIE : UNE AFFAIRE DE PERCEPTIONS ?

Par Bastien Alex / *Chercheur à l'IRIS*

OBSERVATOIRE DE LA TURQUIE ET DE SON ENVIRONNEMENT GEOPOLITIQUE / DECEMBRE 2012

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercœur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

F. + 33 (0) 1 53 27 60 70

contact@iris-france.org

www.iris-france.org

www.affaires-strategiques.info